

RENCONTRE AVEC BÉATRICE USDIN, PRÉSIDENTE ET FONDATRICE D'EQUI.LIBRES



Béatrice, pouvez-vous nous dire ce qui a déclenché la fondation d'equi.libres ?

Equi.libres c'est l'histoire de deux amies cavalières émues par Maradonnat, un criollo de 17 ans qui boitait et que le centre équestre de Neuilly, alors géré par une association¹, ne pouvait garder. Pour éviter qu'il parte avec le marchand de bestiaux, nous avons décidé de l'acheter et de lui trouver une famille d'accueil. Il est mort de vieillesse à 37 ans – et il ne boitait plus !

Puis ce sont d'autres équidés qui devaient quitter le centre équestre, soit parce qu'ils étaient trop vieux, soit parce qu'ils n'étaient pas adaptés à la vie de club. Il ne nous était pas possible de tous les acheter avec nos économies, aussi nous avons créé Equi.libres en 2003 pour nous occuper de ces équidés.

Pouvez-vous nous décrire les principales actions menées par Equi.libres en faveur du Bien-être équin ?

Nous nous occupons de la retraite des chevaux et poneys, du CEM de Neuilly principalement, depuis plus de 20 ans, en collaboration avec la mairie de Neuilly et l'équipe du CEM. Ainsi, tous les équidés du CEM ont une retraite garantie pour tous les services qu'ils ont rendus aux cavaliers et aux bénévoles du CEM. Depuis 1996, Equi.libres a placé ou participé au placement de plus de 67 équidés âgés ou inadaptés à la vie en club.

Pour trouver des familles d'accueil qui assurent une bonne retraite aux équidés, nous faisons des recherches sur leboncoin, puis nous allons les visiter pour nous assurer qu'elles correspondaient à ce que nous recherchions pour les équidés. Les familles qui veulent accueillir un équidé pour en tirer de l'argent ou les utiliser ne sont pas retenues.

Pour garantir l'accueil des équidés, nous faisons un contrat moral avec les familles, qui s'engagent à leur fournir de l'eau, de la nourriture en quantités adaptées, des contacts avec au moins un autre équidé, de l'espace, des soins adaptés à leurs besoins (vétérinaire, vaccins, parage/ferrure, dents, vermifuges...), des contacts avec des humains. Nous nous assurons aussi que le terrain où sera placé l'équidé est suffisamment proche de l'habitation pour garantir des contacts avec les humains. Nous demandons à toutes les familles d'avoir un revenu pour assurer les soins de l'équidés et leur indiquons la durée pendant laquelle l'équidé pourra être monté. Les familles s'engagent à le garder après qu'il ne soit plus possible de l'utiliser. Elles s'engagent également à ne pas le faire reproduire.

Cela était indispensable pour nous puisque les chevaux restaient propriété d'Equi.libres. Nous faisons des visites pour nous assurer que le contrat était bien respecté. Si cela n'était pas le cas, nous replaçons les équidés. Cela est arrivé environ 6 fois.

Depuis peu, le fonctionnement n'est plus le même. En effet, nous avons un partenariat avec le refuge Heliominos², situé dans le Limousin. Nous leur confions les équidés et ils s'occupent de leur trouver une famille d'accueil ou ils les intègrent à leur troupeau.

Pour que les cavaliers et les bénévoles du CEM sachent ce que deviennent les équidés, nous diffusons régulièrement des nouvelles sur la page facebook d'Equi.libres et Alexandre, le dirigeant du CEM, les affiche dans le club-house.

En plus de cette action pour accompagner les équidés âgés ou inadaptés à la vie au club, nous emmenons tous les dimanches et les jours fériés les équidés du CEM se défouler en toute liberté dans un terrain à 10 min à pied en bord de Marne. Ils profitent de 2 à 3h de temps libre. Nous réalisons cette action avec l'accord du CEM et l'aide des bénévoles du club. C'est un moment très important pour les élèves du club : ils découvrent leurs montures sous un autre aspect et de prendre conscience de leurs besoins naturels.

Enfin, nous participons à l'achat de couvertures pour l'hiver, de masques contre les mouches, de bonbons pour les boxes, de matériel de pansage...

Combien coûte l'accompagnement d'un cheval retraité et qui porte ce coût ?

Lorsque le centre équestre était sous statut associatif, nous acquérons les équidés entre 300 et 2000€. A ce prix il faut ajouter le transport jusqu'à la famille d'accueil et d'éventuels soins. Pour pouvoir disposer des fonds nécessaires, Equi.libres vend différents articles lors des concours organisés par le club : porte-clés, grigris réalisés avec les photos ou les crins des chevaux... Les cavaliers et les bénévoles du club ont aussi la possibilité de faire des dons, en particulier lors de leur inscription.

Depuis que le centre équestre est en régie municipale, la mairie de Neuilly sur Marne cède gracieusement les équidés à Equi.libres. Nous continuons à assurer les frais de logistique liés au transport. Lorsque cela est possible, le transport est assuré bénévolement par un membre de l'équipe du CEM et nous prenons en charge les frais de carburant/péage.

Cela nous permet aujourd'hui d'apporter un soutien financier aux familles d'accueil pour les soins vétérinaires, aide à l'achat de matériel... Cela nous permet également d'accompagner Heliominos² notre refuge partenaire.

On peut dire que vous avez une belle succès story avec le CEM de Neuilly !

Effectivement, nous avons pu établir des vrais rapports de confiance, à la fois avec la mairie et le CEM de Neuilly sur Marne, qui nous apportent concrètement un réel soutien. C'est un excellent échange que nous avons pu établir, qui réunit humainement les membres d'Equi.libres, les bénévoles et l'équipe du CEM pour offrir une 2nde vie à la cavalerie de club.

¹ Le Centre équestre est aujourd'hui sous régie municipale

² <https://fr-fr.facebook.com/Heliominos/>

